



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
AIN
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.01.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	2 947	3 074	2 693	2 556	2 619	2 626
	Vols sans violence	2 014	2 157	1 876	1 840	1 958	1 994
	Vols liés aux véhicules à moteurs	640	641	509	430	443	445
35	Vols d'automobiles	97	148	90	75	81	88
37	Vols à la roulotte	233	206	184	176	181	189
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	231	215	181	143	141	129
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	79	72	54	36	40	39
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	0	0	0
	Cambriolages	357	433	386	361	487	587
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	127	166	123	213	234	278
28	Cambriolages de résidences secondaires	1	1	2	4	3	11
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	120	155	147	80	154	161
30	Cambriolages d'autres lieux	109	111	114	64	96	137
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	708	737	620	666	699	662
32	Vols à la tire	66	101	103	87	77	71
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	318	267	213	282	298	274
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	324	369	304	297	324	317
	Autres vols sans violence	309	346	361	383	329	300
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	10	17	15	15	12	8
33	Vols à l'étalage	169	179	234	236	201	176
39	Vols simples sur chantier	12	5	14	9	11	3
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	2	1	0	0	2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	118	143	97	123	105	111
	Vols avec violences	77	72	72	93	85	113
	Vols à main armée	9	2	6	4	11	6
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	3	2	5	4	10	4
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	0	1	2
19	Autres vols à main armée	5	0	1	0	0	0
	Vols avec armes blanches	4	0	4	8	7	11
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	0	5	1	3
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	0	1	0	1	2
22	Autres vols avec armes blanches	4	0	3	3	5	6
	Vols violents sans arme	64	70	62	81	67	96
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	1	1	1	1	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	0	1	3	0	0	3
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	24	30	23	36	34	36
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	40	38	35	44	32	57
	Destructions, dégradations	856	845	745	623	576	519
62	Incendies volontaires de biens publics	12	4	6	8	8	12
63	Incendies volontaires de biens privés	51	55	31	48	39	55
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	48	92	75	48	76	54
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	270	262	272	200	181	178
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	475	432	361	319	272	219

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.01.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	+ 4,3	- 12,4	- 5,1	+ 2,5	+ 0,3
	Vols sans violence	-	+ 7,1	- 13,0	- 1,9	+ 6,4	+ 1,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 0,2	- 20,6	- 15,5	+ 3,0	+ 0,5
35	Vols d'automobiles	-	+ 52,6	- 39,2	- 16,7	+ 8,0	+ 8,6
37	Vols à la roulotte	-	- 11,6	- 10,7	- 4,3	+ 2,8	+ 4,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 6,9	- 15,8	- 21,0	- 1,4	- 8,5
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 8,9	- 25,0	- 33,3	+ 11,1	- 2,5
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 21,3	- 10,9	- 6,5	+ 34,9	+ 20,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 30,7	- 25,9	+ 73,2	+ 9,9	+ 18,8
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 29,2	- 5,2	- 45,6	+ 92,5	+ 4,5
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 1,8	+ 2,7	- 43,9	+ 50,0	+ 42,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 4,1	- 15,9	+ 7,4	+ 5,0	- 5,3
32	Vols à la tire	-	+ 53,0	+ 2,0	- 15,5	- 11,5	- 7,8
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 16,0	- 20,2	+ 32,4	+ 5,7	- 8,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 13,9	- 17,6	- 2,3	+ 9,1	- 2,2
	Autres vols sans violence	-	+ 12,0	+ 4,3	+ 6,1	- 14,1	- 8,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 5,9	+ 30,7	+ 0,9	- 14,8	- 12,4
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 21,2	- 32,2	+ 26,8	- 14,6	+ 5,7
	Vols avec violences	-	- 6,5	- 0,0	+ 29,2	- 8,6	+ 32,9
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 9,4	- 11,4	+ 30,6	- 17,3	+ 43,3
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 25,0	- 23,3	+ 56,5	- 5,6	+ 5,9
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	- 5,0	- 7,9	+ 25,7	- 27,3	+ 78,1
	Destructions, dégradations	-	- 1,3	- 11,8	- 16,4	- 7,5	- 9,9
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 7,8	- 43,6	+ 54,8	- 18,8	+ 41,0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 91,7	- 18,5	- 36,0	+ 58,3	- 28,9
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 3,0	+ 3,8	- 26,5	- 9,5	- 1,7
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 9,1	- 16,4	- 11,6	- 14,7	- 19,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.01.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	10 316	10 786	10 369	9 617	10 604	11 226
	Vols sans violence	9 135	9 705	9 433	8 748	9 591	10 166
	Vols liés aux véhicules à moteurs	3 296	3 413	3 013	2 514	2 847	2 887
35	Vols d'automobiles	1 164	1 065	852	630	789	635
37	Vols à la roulotte	1 261	1 556	1 315	1 171	1 174	1 167
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	568	530	566	490	615	883
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	292	258	274	219	267	198
34	Vols de véhicules de transport avec fret	11	4	6	4	2	4
	Cambriolages	2 067	2 466	2 604	2 242	2 602	3 061
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	918	1 161	1 304	1 269	1 530	1 889
28	Cambriolages de résidences secondaires	95	232	151	138	178	182
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	679	717	864	611	576	646
30	Cambriolages d'autres lieux	375	356	285	224	318	344
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	2 851	2 897	2 851	3 034	3 132	3 108
32	Vols à la tire	458	444	375	335	462	364
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 051	1 101	1 094	1 262	1 248	1 204
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	1 342	1 352	1 382	1 437	1 422	1 540
	Autres vols sans violence	921	929	965	958	1 010	1 110
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	36	46	47	43	31	44
33	Vols à l'étalage	159	195	173	177	179	287
39	Vols simples sur chantier	166	177	174	149	143	153
40	Vols simples sur exploitations agricoles	52	62	47	62	84	85
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	508	449	524	527	573	541
	Vols avec violences	117	141	120	112	138	149
	Vols à main armée	32	32	23	21	18	24
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	1	0	0	0	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	13	20	11	17	8	18
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	1	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	6	2	3	1	3	2
19	Autres vols à main armée	13	9	8	3	7	3
	Vols avec armes blanches	16	19	20	16	18	22
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	6	4	2	4	1	6
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	2	4	3	2	0	7
22	Autres vols avec armes blanches	8	11	15	10	17	9
	Vols violents sans arme	69	90	77	75	102	103
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	3	6	6	2	3	4
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	8	12	6	10	6	7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	24	31	20	25	38	42
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	34	41	45	38	55	50
	Destructions, dégradations	1 064	940	816	757	875	911
62	Incendies volontaires de biens publics	24	19	26	22	22	34
63	Incendies volontaires de biens privés	125	117	122	102	94	103
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	1	0	1	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	1	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	257	263	260	248	262	238
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	349	326	233	208	214	229
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	309	214	174	176	283	307

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.01.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	+ 4,6	- 3,9	- 7,3	+ 10,3	+ 5,9
	Vols sans violence	-	+ 6,2	- 2,8	- 7,3	+ 9,6	+ 6,0
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 3,5	- 11,7	- 16,6	+ 13,2	+ 1,4
35	Vols d'automobiles	-	- 8,5	- 20,0	- 26,1	+ 25,2	- 19,5
37	Vols à la roulotte	-	+ 23,4	- 15,5	- 11,0	+ 0,3	- 0,6
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 6,7	+ 6,8	- 13,4	+ 25,5	+ 43,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 11,6	+ 6,2	- 20,1	+ 21,9	- 25,8
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 19,3	+ 5,6	- 13,9	+ 16,1	+ 17,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 26,5	+ 12,3	- 2,7	+ 20,6	+ 23,5
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 144,2	- 34,9	- 8,6	+ 29,0	+ 2,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 5,6	+ 20,5	- 29,3	- 5,7	+ 12,2
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 5,1	- 19,9	- 21,4	+ 42,0	+ 8,2
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 1,6	- 1,6	+ 6,4	+ 3,2	- 0,8
32	Vols à la tire	-	- 3,1	- 15,5	- 10,7	+ 37,9	- 21,2
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 4,8	- 0,6	+ 15,4	- 1,1	- 3,5
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 0,7	+ 2,2	+ 4,0	- 1,0	+ 8,3
	Autres vols sans violence	-	+ 0,9	+ 3,9	- 0,7	+ 5,4	+ 9,9
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 27,8	+ 2,2	- 8,5	- 27,9	+ 41,9
33	Vols à l'étalage	-	+ 22,6	- 11,3	+ 2,3	+ 1,1	+ 60,3
39	Vols simples sur chantier	-	+ 6,6	- 1,7	- 14,4	- 4,0	+ 7,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	+ 19,2	- 24,2	+ 31,9	+ 35,5	+ 1,2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 11,6	+ 16,7	+ 0,6	+ 8,7	- 5,6
	Vols avec violences	-	+ 20,5	- 14,9	- 6,7	+ 23,2	+ 8,0
	Vols à main armée	-	- 0,0	- 28,1	- 8,7	ns	+ 33,3
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	+ 22,2
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 30,4	- 14,4	- 2,6	+ 36,0	+ 1,0
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 29,2	ns	+ 25,0	+ 52,0	+ 10,5
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 20,6	+ 9,8	- 15,6	+ 44,7	- 9,1
	Destructions, dégradations	-	- 11,7	- 13,2	- 7,2	+ 15,6	+ 4,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	+ 36,8	- 15,4	- 0,0	+ 54,5
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 6,4	+ 4,3	- 16,4	- 7,8	+ 9,6
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 2,3	- 1,1	- 4,6	+ 5,6	- 9,2
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 6,6	- 28,5	- 10,7	+ 2,9	+ 7,0
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 30,7	- 18,7	+ 1,1	+ 60,8	+ 8,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.01.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	640	560	617	596	640	801
	Violences physiques crapuleuses	77	72	72	93	85	113
	Vols avec violences	77	72	72	93	85	113
	Vols à main armée	9	2	6	4	11	6
	Vols avec armes blanches	4	0	4	8	7	11
	Vols violents sans arme	64	70	62	81	67	96
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	390	358	371	352	404	453
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	264	272	244	254	280	282
3	Homicides pour d'autres motifs	0	1	2	1	0	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	6	0	1	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	3	1	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	1
10	Séquestrations	3	0	3	4	2	7
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	48	34	44	36	40	66
73	Violences à dépositaires autorité	66	50	77	57	82	96
	Violences sexuelles	49	39	50	43	36	66
46	Viols sur des majeur(e)s	5	5	8	8	6	8
47	Viols sur des mineur(e)s	11	7	11	14	11	17
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	11	7	2	8	9	12
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	22	20	29	13	10	29
	Menaces et chantages	124	91	124	108	115	169
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	11	9	5	9	9	14
12	Menaces ou chantages dans un autre but	113	82	119	99	106	155

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.01.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 12,5	+ 10,2	- 3,4	+ 7,4	+ 25,2
	Violences physiques crapuleuses	-	- 6,5	- 0,0	+ 29,2	- 8,6	+ 32,9
	Vols avec violences	-	- 6,5	- 0,0	+ 29,2	- 8,6	+ 32,9
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 9,4	- 11,4	+ 30,6	- 17,3	+ 43,3
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 8,2	+ 3,6	- 5,1	+ 14,8	+ 12,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 3,0	- 10,3	+ 4,1	+ 10,2	+ 0,7
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 29,2	+ 29,4	- 18,2	+ 11,1	+ 65,0
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 24,2	+ 54,0	- 26,0	+ 43,9	+ 17,1
	Violences sexuelles	-	- 20,4	+ 28,2	- 14,0	- 16,3	+ 83,3
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	+ 45,0	ns	ns	+ 190,0
	Menaces et chantages	-	- 26,6	+ 36,3	- 12,9	+ 6,5	+ 47,0
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 27,4	+ 45,1	- 16,8	+ 7,1	+ 46,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.01.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 544	1 539	1 547	1 611	1 902	2 059
	Violences physiques crapuleuses	120	141	121	112	139	151
	Vols avec violences	117	141	120	112	138	149
	Vols à main armée	32	32	23	21	18	24
	Vols avec armes blanches	16	19	20	16	18	22
	Vols violents sans arme	69	90	77	75	102	103
	Autres violences physiques crapuleuses	3	0	1	0	1	2
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	1	0	1	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	2
	Violences physiques non crapuleuses	1 023	971	1 011	1 035	1 220	1 199
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	885	846	902	910	1 005	977
3	Homicides pour d'autres motifs	4	5	4	4	2	2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	7	5	8	4	4	4
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	1	2	0	3
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	0	1	0	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	1	0	0
10	Séquestrations	7	16	5	11	6	15
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	46	51	44	60	122	117
73	Violences à dépositaires autorité	73	48	46	43	81	80
	Violences sexuelles	107	129	97	125	177	208
46	Viols sur des majeur(e)s	28	34	17	29	24	23
47	Viols sur des mineur(e)s	35	42	30	49	59	63
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	16	20	13	14	23	35
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	28	33	37	33	71	87
	Menaces et chantages	294	298	318	339	366	501
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	31	25	23	26	34	49
12	Menaces ou chantages dans un autre but	263	273	295	313	332	452

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.01.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 0,3	+ 0,5	+ 4,1	+ 18,1	+ 8,3
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 17,5	- 14,2	- 7,4	+ 24,1	+ 8,6
	Vols avec violences	-	+ 20,5	- 14,9	- 6,7	+ 23,2	+ 8,0
	Vols à main armée	-	- 0,0	- 28,1	- 8,7	ns	+ 33,3
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	+ 22,2
	Vols violents sans arme	-	+ 30,4	- 14,4	- 2,6	+ 36,0	+ 1,0
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 5,1	+ 4,1	+ 2,4	+ 17,9	- 1,7
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 4,4	+ 6,6	+ 0,9	+ 10,4	- 2,8
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 10,9	- 13,7	+ 36,4	+ 103,3	- 4,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 34,2	- 4,2	- 6,5	+ 88,4	- 1,2
	Violences sexuelles	-	+ 20,6	- 24,8	+ 28,9	+ 41,6	+ 17,5
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 21,4	ns	+ 70,6	- 17,2	- 4,2
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 20,0	- 28,6	+ 63,3	+ 20,4	+ 6,8
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 64,3	+ 52,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 17,9	+ 12,1	- 10,8	+ 115,2	+ 22,5
	Menaces et chantages	-	+ 1,4	+ 6,7	+ 6,6	+ 8,0	+ 36,9
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 19,4	- 8,0	+ 13,0	+ 30,8	+ 44,1
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 3,8	+ 8,1	+ 6,1	+ 6,1	+ 36,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.01.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	625	783	614	679	527	555
	Escroqueries et infractions assimilées	530	687	501	552	401	460
91	Escroqueries et abus de confiance**	323	386	333	344	203	260
89	Falsification et usages de chèques volés	110	201	39	85	68	68
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	44	45	89	93	87	84
92	Infractions à la législation sur les chèques	34	30	14	10	9	18
84	Faux en écriture publique et authentique	0	1	2	7	7	3
85	Autres faux en écriture	15	18	22	11	18	24
86	Fausse monnaie	4	6	2	2	9	3
	Infractions économiques et financières	95	96	113	127	126	95
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	3	1	1	1	2	0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	2	0	0	0
93	Travail clandestin	43	40	46	54	52	39
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	33	48	50	49	46	34
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	2	0	2	1	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	4	0	2	4	3	2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	1	2	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	1	0	5	3	2	4
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	0	0	0	3
105	Fraudes fiscales	3	0	2	1	1	1
106	Autres délits économiques et financiers***	8	5	5	12	17	12

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.01.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 25,3	- 21,6	+ 10,6	- 22,4	+ 5,3
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 29,6	- 27,1	+ 10,2	- 27,4	+ 14,7
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 19,5	- 13,7	+ 3,3	- 41,0	+ 28,1
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 82,7	- 80,6	+ 117,9	- 20,0	- 0,0
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 2,3	+ 97,8	+ 4,5	- 6,5	- 3,4
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 11,8	ns	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	+ 22,2	ns	ns	+ 33,3
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 1,1	+ 17,7	+ 12,4	- 0,8	- 24,6
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 7,0	+ 15,0	+ 17,4	- 3,7	- 25,0
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 45,5	+ 4,2	- 2,0	- 6,1	- 26,1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.01.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	2 178	2 212	2 611	2 341	1 735	1 986
	Escroqueries et infractions assimilées	2 052	2 070	2 457	2 195	1 609	1 826
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 500	1 552	1 928	1 725	1 182	1 251
89	Falsification et usages de chèques volés	197	151	193	193	249	405
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	196	238	201	179	35	47
92	Infractions à la législation sur les chèques	90	52	83	28	46	44
84	Faux en écriture publique et authentique	17	17	8	17	11	12
85	Autres faux en écriture	38	44	36	43	73	60
86	Fausse monnaie	14	16	8	10	13	7
	Infractions économiques et financières	126	142	154	146	126	160
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	11	11	7	14	11	13
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	4	2	1	3	0	1
93	Travail clandestin	57	59	66	65	58	80
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	6	5	8	7	2	6
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	2	2	2	0	2
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	5	6	12	3	10	5
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	2	0	3	6	8
102	Achats et ventes sans factures	7	8	4	5	3	4
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	5	9	14	11	9	9
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	13	24	21	22	24	25
105	Fraudes fiscales	3	5	1	3	0	3
106	Autres délits économiques et financiers***	12	9	18	8	3	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.01.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 1,6	+ 18,0	- 10,3	- 25,9	+ 14,5
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 0,9	+ 18,7	- 10,7	- 26,7	+ 13,5
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 3,5	+ 24,2	- 10,5	- 31,5	+ 5,8
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 23,4	+ 27,8	- 0,0	+ 29,0	+ 62,7
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 21,4	- 15,5	- 10,9	- 80,4	+ 34,3
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 42,2	+ 59,6	- 66,3	+ 64,3	- 4,3
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 15,8	- 18,2	+ 19,4	+ 69,8	- 17,8
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 12,7	+ 8,5	- 5,2	- 13,7	+ 27,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 3,5	+ 11,9	- 1,5	- 10,8	+ 37,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	+ 84,6	- 12,5	+ 4,8	+ 9,1	+ 4,2
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.01.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	1 311	1 523	1 579	1 893	1 878	1 240
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	457	512	472	572	512	564
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	12	4	7	10	9	2
56	Usage-revente de stupéfiants	79	56	45	43	31	35
57	Usage de stupéfiants	363	450	403	500	461	515
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	3	2	17	19	11	12
	Infractions à la législation sur les étrangers**	564	710	757	966	1 000	304
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	491	589	635	845	862	203
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	69	114	117	117	130	79
71	Autres infractions à la police des étrangers**	4	7	5	4	8	22
	Faux documents	84	98	118	78	108	100
81	Faux documents d'identité	72	63	76	48	69	62
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	6	28	29	21	30	33
83	Autres faux documents administratifs	6	7	13	9	9	5
	Infractions à la législation sur de travail	76	90	96	105	99	73
93	Travail clandestin	43	40	46	54	52	39
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	33	48	50	49	46	34
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	2	0	2	1	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	130	113	136	172	159	199
44	Recels	62	49	57	88	89	114
74	Port ou détention armes prohibées	60	60	70	76	59	77
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	0	0	3	3	1
76	Délits des courses et des jeux	1	0	0	1	0	1
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	3	3	7	3	6	3
79	Atteintes à l'environnement	2	0	2	1	2	3
80	Chasse et pêche	1	1	0	0	0	0
45	Proxénétisme	0	0	0	0	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.01.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 16,2	+ 3,7	+ 19,9	- 0,8	- 34,0
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 12,0	- 7,8	+ 21,2	- 10,5	+ 10,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 29,1	- 19,6	- 4,4	- 27,9	+ 12,9
57	Usage de stupéfiants	-	+ 24,0	- 10,4	+ 24,1	- 7,8	+ 11,7
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 25,9	+ 6,6	+ 27,6	+ 3,5	- 69,6
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 20,0	+ 7,8	+ 33,1	+ 2,0	- 76,5
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 65,2	+ 2,6	- 0,0	+ 11,1	- 39,2
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	+ 175,0
	Faux documents	-	+ 16,7	+ 20,4	- 33,9	+ 38,5	- 7,4
81	Faux documents d'identité	-	- 12,5	+ 20,6	- 36,8	+ 43,8	- 10,1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 366,7	+ 3,6	- 27,6	+ 42,9	+ 10,0
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 18,4	+ 6,7	+ 9,4	- 5,7	- 26,3
93	Travail clandestin	-	- 7,0	+ 15,0	+ 17,4	- 3,7	- 25,0
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	+ 45,5	+ 4,2	- 2,0	- 6,1	- 26,1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 13,1	+ 20,4	+ 26,5	- 7,6	+ 25,2
44	Recels	-	- 21,0	+ 16,3	+ 54,4	+ 1,1	+ 28,1
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 0,0	+ 16,7	+ 8,6	- 22,4	+ 30,5
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.01.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	1 360	1 126	1 176	1 299	1 176	1 512
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	883	712	676	817	763	1 024
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	22	10	11	14	22	22
56	Usage-revente de stupéfiants	101	128	97	152	120	154
57	Usage de stupéfiants	510	428	497	552	528	762
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	250	146	71	99	93	86
	Infractions à la législation sur les étrangers**	64	84	63	78	42	33
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	58	81	59	71	37	22
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	3	3	2	5	2	2
71	Autres infractions à la police des étrangers**	3	0	2	2	3	9
	Faux documents	64	47	54	47	78	56
81	Faux documents d'identité	28	11	10	5	9	5
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	19	17	25	24	25	14
83	Autres faux documents administratifs	17	19	19	18	44	37
	Infractions à la législation sur de travail	66	66	76	74	60	88
93	Travail clandestin	57	59	66	65	58	80
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	6	5	8	7	2	6
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	2	2	2	0	2
	Autres infractions révélées par l'action des services	283	217	307	283	233	311
44	Recels	168	132	181	140	128	186
74	Port ou détention armes prohibées	74	51	80	100	77	85
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	1	6	8	6	6
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	7	4	11	4	2	3
79	Atteintes à l'environnement	28	26	26	29	16	24
80	Chasse et pêche	3	1	2	1	2	4
45	Proxénétisme	2	2	1	1	2	3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.01.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 17,2	+ 4,4	+ 10,5	- 9,5	+ 28,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 19,4	- 5,1	+ 20,9	- 6,6	+ 34,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	+ 57,1	- 0,0
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 26,7	- 24,2	+ 56,7	- 21,1	+ 28,3
57	Usage de stupéfiants	-	- 16,1	+ 16,1	+ 11,1	- 4,3	+ 44,3
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 41,6	- 51,4	+ 39,4	- 6,1	- 7,5
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 31,3	- 25,0	+ 23,8	- 46,2	- 21,4
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 39,7	- 27,2	+ 20,3	- 47,9	- 40,5
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 26,6	+ 14,9	- 13,0	+ 66,0	- 28,2
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	+ 47,1	- 4,0	+ 4,2	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	+ 144,4	- 15,9
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 0,0	+ 15,2	- 2,6	- 18,9	+ 46,7
93	Travail clandestin	-	+ 3,5	+ 11,9	- 1,5	- 10,8	+ 37,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 23,3	+ 41,5	- 7,8	- 17,7	+ 33,5
44	Recels	-	- 21,4	+ 37,1	- 22,7	- 8,6	+ 45,3
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 31,1	+ 56,9	+ 25,0	- 23,0	+ 10,4
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	- 7,1	- 0,0	+ 11,5	ns	+ 50,0
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.01.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	17	15	18	17	10	15
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	22	23	27	27	36	40
14	Violations de domicile	4	7	7	3	3	3
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	41	22	22	9	8	16
54	Non versement de pension alimentaire	26	23	22	18	15	18
72	Outrages à dépositaires autorité	72	62	83	76	73	99
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	1	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	0	1	0	0	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	0	0	0	0	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	1	1	1	3	4	2
107	Autres délits	139	154	215	215	237	286

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.01.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 4,5	+ 17,4	- 0,0	+ 33,3	+ 11,1
14	Violations de domicile	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 46,3	- 0,0	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 11,5	- 4,3	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 13,9	+ 33,9	- 8,4	- 3,9	+ 35,6
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
107	Autres délits	-	+ 10,8	+ 39,6	- 0,0	+ 10,2	+ 20,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.01.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	86	91	91	86	58	71
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	238	288	280	284	179	191
14	Violations de domicile	48	42	56	50	42	50
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	224	217	243	203	241	328
54	Non versement de pension alimentaire	145	147	143	196	177	206
72	Outrages à dépositaires autorité	143	122	115	121	99	110
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	4	3	2	4	1
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	1	2	2	0	4
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	8	18	19	18	8	23
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	26	19	19	22	19	16
107	Autres délits	444	469	405	393	582	607

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AIN**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.01.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AIN entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	+ 5,8	- 0,0	- 5,5	- 32,6	+ 22,4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 21,0	- 2,8	+ 1,4	- 37,0	+ 6,7
14	Violations de domicile	-	- 12,5	+ 33,3	- 10,7	- 16,0	+ 19,0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 3,1	+ 12,0	- 16,5	+ 18,7	+ 36,1
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 1,4	- 2,7	+ 37,1	- 9,7	+ 16,4
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 14,7	- 5,7	+ 5,2	- 18,2	+ 11,1
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	+ 187,5
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	+ 15,8	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 5,6	- 13,6	- 3,0	+ 48,1	+ 4,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.